



Infor Anael Finance iSeries FACT 21

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur : Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	5
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Fonctionnalités.....	7
Chapitre 2 Paramètres.....	9
Modes de calcul.....	9
Définition.....	9
Détail des modes de calcul	10
Codes statistiques	11
Affaires.....	11
Tarifs.....	13
Codes TVA	15
Paramètres de comptabilisation.....	16
Chapitre 3 Factures ou facturation	17
Saisies des factures	17
Modification des factures.....	22
Edition des factures	22
Chapitre 4 Statistiques.....	23
Edition des statistiques de facturation.....	23
Consultation des factures	24
Consultation du chiffre d'affaires comptable	26
Chapitre 5 Comptabilisation des factures.....	27

Chapitre 6 Utilitaires	29
Numérotation des factures	29
Détopage des factures éditées.....	30
Détopage des factures comptabilisées	31
Epuration des factures.....	31

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0		R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Fonctionnalités

1

Ce produit permet :

- De saisir et d'éditer des factures et des proforma en monnaie société ou en devise.
- De comptabiliser les factures dans **ANAEL 21**.
- D'éditer ou de consulter des statistiques de facturation.

La saisie des factures s'effectue par **affaire**, il est donc indispensable de gérer l'analytique dans **ANAEL 21** pour que **FACT21** puisse fonctionner.

Ce produit est interfacé avec **ANAEL 21**, toutefois, les touches de fonction sont souvent différentes de celles d'**ANAEL 21**. Il est important de noter que la validation s'effectue toujours par une double '**Entrée**'.

Les menus **FACT 21** étant intégrés à l'application **ANAEL 21** dans **JPAM**, la société et l'exercice de **FACT 21** sont donc ceux de l'environnement d'**ANAEL 21**.

Différents paramètres interviennent dans la saisie et la comptabilisation des factures.

Ces paramètres sont toujours donnés pour la société de l'environnement (et ne sont pas rattachés à un exercice).

Leur existence dans **ANAEL 21** est toujours contrôlée par rapport à l'exercice de l'environnement.

Modes de calcul

Définition

Chaque ligne d'une facture est créée au moyen de code tarif. A chaque code tarif, l'utilisateur associe un mode de calcul. Les modes de calcul sont livrés pré-paramétrés dans le progiciel. Il est inutile de les modifier ou de créer des codes supplémentaires car les 19 codes permettent de gérer tous les cas possibles.

Il existe 5 types de mode de calcul qui réagissent de façon distincte et permettent d'obtenir pour chaque ligne de facture soit :

- Un commentaire ou libellé, sans montant (E11).
- Un montant résultant de '**Quantité x Prix Unitaire**' (E20 à E25).
- Un montant résultant de '**Quantité x Valeur**' (E30 à E23).
- Un montant résultant de '**Pourcentage x Valeur**' (E20 à E25).
- Un montant seul (E50 à E53).

Détail des modes de calcul

- **E11**

Pas de calcul. Ce mode permet de saisir du libellé uniquement.

- **E20 à E25**

Quantité X Prix unitaire

La quantité sera toujours saisie par l'utilisateur.

Le prix unitaire sera :

'E20' : Saisi par l'utilisateur

'E21' : Le taux 1 de l'affaire

'E22' : Le taux 2 de l'affaire

'E23' : Le taux 3 de l'affaire

'E24' : Le taux 4 de l'affaire

'E25' : Le prix unitaire du code tarif

- **E30 à E33**

Quantité x Valeur

La quantité sera toujours saisie par l'utilisateur.

Le prix unitaire sera :

'E30' : Saisi par l'utilisateur

'E31' : Le montant DPL1 de l'affaire

'E32' : Le montant DPL2 de l'affaire

'E33' : Le montant fourniture de l'affaire

- **E40 à E43**

Pourcentage x Valeur

Le pourcentage sera toujours saisi.

La valeur sera :

'E40' : Saisi par l'utilisateur

'E41' : Le montant global de l'affaire

'E42' : Le montant forfaitaire mensuel de l'affaire

'E43' : Le montant fourniture de l'affaire

- **E50 à E53**

Pas de calcul. Ce code permet de savoir ou d'alimenter un montant directement.

'E40' : Saisi par l'utilisateur

'E41' : Le montant global de l'affaire

'E42' : Le montant forfaitaire mensuel de l'affaire

'E43' : Le montant fourniture de l'affaire

Codes statistiques

Chaque ligne de facture est créée au moyen de code tarif. L'utilisateur oblige ou interdit la saisie d'un code statistique par code tarif.

Si le code statistique est renseigné sur la facture, l'édition des statistiques par code tarif pourra être présentée par code statistique.

TSTATAM		Les codes statistiques		
19/11/98				QPADEV0048
14:59:34				DAVIDOL
Visualisation				
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->		
Code statistique . . .	000002			
Libellé long	STAT 2			
Libellé court. . . .	STAT 2			
F3=Fin F4=Liste F11=Suppression F12=Ecr.Préc.				

Affaires

Les factures sont saisies par **affaire**. Cette notion est **obligatoire** pour gérer le module **FACT21**.

Axe et n° de l'affaire

Le code de l'affaire correspond au centre d'imputation d'**ANAEL 21**. Il convient donc de préciser l'axe sur lequel le centre est paramétré.

Code devise

La devise de facturation sera alimentée par ce code s'il est renseigné, ou par le code de la devise tiers s'il est à blanc.

Dans tous les cas, le code devise pourra être modifié en saisie des factures.

Référence de la commande

Cette référence s'éditera dans l'entête de la facture.

Type de facturation

'F' : Facture France.

'I' : Facture intra-communautaire (Export). L'identifiant TVA du vendeur et de l'acquéreur seront demandés lors de l'établissement de la facture.

'E' : Facture Export (hors CE).

Montant et taux¹

Taux 1 à 4 : mode de calcul E21 à E24

Montant global : mode de calcul E41 à E51

Montant forfaitaire mensuel : mode de calcul E42 à E52

Montant fourniture : mode de calcul E33, E43 et E53

Montant à reprendre : à titre indicatif uniquement

Montant DPL1 : mode de calcul E31

Montant DPL2 : mode de calcul E32

TNOCIFM		Les Affaires			
19/11/98				QPADEV0048	
15:17:10				DAVIDOL	
Visualisation					
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->			
Axe analytique. . . .	2	SERVICES-----			
N° de l'affaire. . . .	DEVEL	DEVEL			
Code devise					
Réf. de la commande.	999999				
Type facturation . . .	F				
Montant global	30000,00	Taux 1	1,000		
Mnt forfait mensuel.	3000,00	Taux 2	1,100		
Montant fourniture . .	300,00	Taux 3	1,200		
Montant à reprendre.	30,00	Taux 4	1,300		
Montant DPL 1	100,00				
Montant DPL 2	200,00				
F3=Fin F11=Suppression F12=Ecr.Préc.					

¹ (Cf. Chapitre 'Modes de calcul')

Tarifs

Le détail d'une facture est établi au moyen de code tarif. Un code tarif correspond à une ligne de facture. Le même code tarif peut être utilisé plusieurs fois pour une même facture.

Code tarif

3 caractères.

Libellé long

Il sert à l'alimentation le libellé de la ligne détail de la facture. L'utilisateur pourra le modifier lors de l'établissement de la facture.

Mode de calcul

Il détermine l'affichage des zones quantité, prix unitaire, valeur, pourcentage et montant en saisie de facture².

Code tarif suivant

Il permet d'enchaîner la saisie de la ligne suivante au moyen de ce code.

Prix unitaire

Obligatoire si le mode de calcul est E25.

CG France

Compte général de ventes.

Tiers France

A renseigner si le CG France est sous compté.

CG Export

Compte général de ventes Export.

Tiers Export

A renseigner si le CG Export est sous compté.

Centre 1 / Chapitre 1 / Nature 1 et Centre 2 / Chapitre 2 / Nature 2

Zones facultatives.

Ces valeurs seront prépositionnées dans la fenêtre analytique au moment de la saisie des lignes de factures.

REMARQUE

FACT 21 gère le nombre d'axes défini dans **ANAEL 21** au moyen de la fenêtre analytique lors de l'établissement des factures).

Code TVA

Obligatoire dans le paramétrage des codes tarifs mais à la saisie, l'alimentation du code TVA se fera d'abord d'après le CG³ et à défaut par le code TVA du tarif.

² Cf. Chapitre '**Modes de calcul**'

Modalité de TVA

Si le compte général France ou Export est soumis, la modalité de TVA sera celle qui est définie ici.

Saisie code stat

'O' : Obligatoire

'N' : Interdit

TTARIAM		Les Tarifs		
19/11/98				QPADEV0048
15:28:54				DAVIDOL
Visualisation				
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->		
Code Tarif	FRS			
Libellé long	FOURNITURES			
Mode de calcul . . .	E20	Néant		
Code tarif suivant .				
Prix unitaire. . . .				
C. G. France	707000	VENTES DE MARCHANDISES		
Tiers France				
C. G. Export	707100	PRESTATIONS		
Tiers Export				
Centre1/Chap1/Nat1 .	ALPES	70	707000	
Centre2/Chap2/Nat2 .	DEVEL	70	707000	
Code T.V.A.	A	Modalité de TVA . . . D		
Saisie code statist.	O			
F3=Fin F4=Liste F10=Analytique F11=Suppression F12=Ecr.Préc.				

³ S'il est soumis et si le code TVA est renseigné dans le plan comptable d'ANAEL 21

Codes TVA

Par code et modalité l'utilisateur devra définir :

- Le CG de TVA de comptabilisation pour les ventes France, et son sous compte si ce CG est sous compté.
- Le CG de TVA de comptabilisation des ventes Export et son sous compte si ce CG est sous compté.

REMARQUE

Le CG de TVA Export est demandé, bien que les ventes export soient exonérées, pour palier à d'éventuelles erreurs de paramétrage dans **ANAEL 21** qui se répercuteraient dans **FACT 21**.

Les CG de TVA doivent avoir dans le plan comptable d'**ANAEL 21** une modalité identique à celle que l'on paramètre. S'ils ont un suivi analytique, la comptabilisation de la facturation récupérera l'analytique paramétrée par défaut dans le plan comptable.

TCTVAFM	Les codes TVA		
19/11/98			QPADEV0048
			DAVIDOL
Visualisation			
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->	
Code TVA	1		
Modalité de TVA . .	D		
Date d'application .	01 01 1996		
Taux TVA	10,0000		
C.G. France	445700	*** TVA COLLECTEE "D"	
Sous-compte France .			
C.G. Export	445700	*** TVA COLLECTEE "D"	
Sous-compte Export:			
F3=Fin F4=Liste F11=Suppression F12=Ecr.Préc.			

Paramètres de comptabilisation

Ces paramètres sont utilisés lors du déversement de la facturation dans la comptabilité (**ANAEL 21**). Lors de l'établissement de la facture, l'utilisateur précisera un code règle de comptabilisation. Ce code règle devra donc exister et le journal devra être compatible avec la devise de facturation.

Par code règle (2 caractères numériques) définir :

- Le journal pour le déversement des factures.
- Le journal pour le déversement des avoirs

Le code journal peut être identique pour les factures et les avoirs.

LA DEVISE

L'alimentation du code de la devise de facturation se fait dans l'ordre suivant :

- Devise de l'affaire, ou à défaut
- Devise du tiers, ou à défaut
- Devise de la règle de comptabilisation

SENS DES AVOIRS

- '+' : Crédit du compte client
- '-' : en moins du débit du compte client.

TCOMPAM		Règles de comptabilisation		
19/11/98				QPADEV0048
15:35:30				DAVIDOL
Visualisation				
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->		
Code règle	01			
Journal Facture . .	VEN	VENTES		
Journal Avoir. . . .	VEN	VENTES		
Devise	DVS			
Sens des Avoirs. . .	+	('+=Comptabilisé au crédit du client)		
		('-'=Comptabilisé en moins au débit du client)		
F3=Fin	F11=Suppression	F12=Ecr.Préc.		

Chapitre 3 Factures ou facturation

3

Saisies des factures

```
FAC201                Saisie des factures et des avoirs
19/11/98                QPADEV0048
15:43:44                DAVIDOL

Document . . . . . F          Facture
N° affaire . . . . . 2 DEVEL  DEVEL
N° Client . . . . . 411000 1
Adresse . . . . . SOCIETE XXX
                   RUE DU PARC
                   ADRESSE 2
                   ADRESSE 3
                   92380   GARCHES
Code règle . . . . . 01
Référence Cde . . . 999999
Destinataire . . . . SERVICE COMPTABILITE
Code facturation . . F
Mode de règlement . BO          BILLET A ORDRE
Date d'échéance . . 10 12 1998
Devise . . . . . DVS                Taux . . . . . 1,00000

F3=Fin    F4=Liste                F12=Ecr.Préc.
```

FAC201	Saisie des factures et des avoirs		
19/11/98			QPADEV0048
15:45:50			DAVIDOL
Société.	00092	SOCIETE JBA PRESYS->	Facture 98000001
Etablissement	01	GARCHES R D----	
N° d'affaire	2 DEVEL	DEVEL	
N° Client	411000 1	DURANTD COMPAGNIE	
Concerne . 1 .	_____		
2 .	_____		
3 .	_____		
4 .	_____		
5 .	_____		
6 .	_____		
7 .	_____		
8 .	_____		
9 .	_____		
10 .	_____		
F3=Fin		F12=Ecr.Préc.	

La saisie des factures s'effectue directement par :

Société

Société de l'environnement.

Etablissement

Zone obligatoire si la société est gérée par établissement.

Date de facture

Cette date sera la date de comptabilisation dans **ANAEL 21**.

Soit par duplication d'une autre facture :

'P' : Si Proforma

' ' : Blanc si facture

Facture à dupliquer

Cette zone permet de dupliquer une facture existante en lui affectant un nouveau numéro.

Par exemple, création d'une facture à partir de la facture proforma n°---, ou si facturation mensuelle, création de la facture Y par duplication de la facture X.

RENSEIGNEMENTS FACTURES

Toutes les informations saisies seront éditées sur la facture à l'exception de celles qui servent uniquement à la comptabilisation soit :

- Le n° d'axe
- Le n° de compte général client
- Le code règle
- Le code facturation
- Le code statistique
- La fenêtre des imputations analytiques

Document

- 'F' : Facture
- 'A' : Avoir
- 'P' : Proforma

N° Affaire

Zone obligatoire⁴.

N° Client

Numéro de compte général et code tiers obligatoire. Ils doivent exister dans **ANAEL 21**.

Adresse

Adresse de la facture alimentée automatiquement d'après la fiche tiers.

Code règle

Zone obligatoire⁵.

Référence commande

Elle est alimentée automatiquement d'après l'affaire.

Destinataire

Zone obligatoire, par défaut '**Service Comptabilité**'.

Cette zone est modifiable.

Code facturation

Il est alimenté automatiquement d'après l'affaire.

- 'F' : France.
- 'E' : Export hors CE.
- 'I' : Vente intra-communautaire.

Identifiant

L'identifiant s'affiche uniquement si le code facturation est 'I'. Le premier identifiant à saisir est celui du vendeur, le second celui de l'acquéreur.

(de à)

⁴ Cf. chapitre '**Affaires**'

⁵ Cf. chapitre '**Paramètres de comptabilisation**'

Mode de règlement

Cette zone est alimentée automatiquement d'après la fiche tiers.

Date d'échéance

Elle est calculée automatiquement selon la règle de gestion tiers.

Devise

La devise est alimentée automatiquement d'après l'affaire, ou d'après la règle de gestion du tiers, ou encore d'après la règle de comptabilisation.

Taux

Le taux est alimenté d'après la date de facture. Si la devise correspond à la devise société ou à la devise de référence, ce taux n'est pas forçable.

Sur l'écran suivant, le numéro de facture ou d'avoir affecté automatiquement par le système apparaît.

Ce numéro de 8 chiffres se décompose de la façon suivante :

- Les 2 premiers caractères correspondent à l'année, soit 98 si exercice 1998.
- Les 2 suivants peuvent correspondre au mois, soit 12 si décembre.
- Les 4 derniers caractères : compteur qui s'alimente de 1 en 1 par mois, exercice, ou par société. (paramétrable Cf. Chapitre '**Numérotation des factures**').
- Concerne : 10 lignes sont proposées pour saisir un libellé d'en-tête de facture.

N° LIGNE/TARIF

Le numéro de ligne s'affiche automatiquement et croît de 10 en 10.

Le code tarif est obligatoire.

Dès lors que l'utilisateur valide les numéros de ligne/tarif.

Le libellé est alimenté, il reste modifiable.

Le mode de calcul est alimenté.

Le taux de TVA est alimenté d'après le CG vente ou export, ou d'après le code tarif. Il reste modifiable.

La modalité est alimentée d'après le code tarif, elle est modifiable, mais toutes les lignes de la facture soumises à TVA devront avoir la même modalité. Une facture peut être multi-taux **mais avec une modalité unique**⁶.

Selon le mode de calcul employé, le système vous propose de renseigner les zones quantité, taux, pourcentage, ou montant.

Le code statistique est à renseigner selon le code tarif.

Une fenêtre analytique permet de donner les imputations nécessaires en fonction du compte. Ces imputations proviennent du tarif ou à défaut du compte général. La fenêtre est à compléter lors de la saisie des factures si nécessaire.

⁶ Le contrôle est fait par rapport à la première ligne contenant une modalité

Pour sortir de la saisie d'une facture, il est nécessaire de mettre à blanc la zone ligne et d'appuyer sur la touche 'Entrée'.

Pour supprimer un ligne , mettre un 'X' dans la zone 'Sup' et valider par la touche 'Entrée'.

Lig	Tar	Libelle	Cal	Qte ou %	Taux ou Valeur	Montant
010	E21	E21 QTE SAISIE + TAUX	E21	56,00	46,000	2576,00
020	E24	E24 QTE SAISIE + TAUX	E24	789,00	12,000	9468,00
000		TOTAL A FACTURER				12044,00

Libellé	E21	QTE SAISIE + TAUX	1	MODE calcul	E21	TVA	1	D
Quantité	Taux				Montant			
56,00	46,000				2576,00			
Analytique	ALPES	70	707000	Statistique	222	Sup		
	DEVEL	70	707000					

L'analytique apparait en bas de l'écran, si gestion de 2 axes.

Ou

Lig	Ta	Axe	Intitulé	Centre	Chapitre	Nature	tant
010	E2						55,00
020	E2	1	REGIONS----->	ALPES	70	707000	46,00
000		2	SERVICES----->	DEVEL	70	707000	01,00
		3	AXE TIERS	1	70	707000	

F1=Aide F4=Recherche F12=Ecr.préc. F14=P.ana. Entrée=Valid

Libellé	E21	QTE SAISIE + TAUX	1	MODE calcul	E21	TVA	1	D
Quantité	Taux				Montant			
5446,00	1,000				5446,00			
					Statistique	222	Sup	

F10=Analytique

Une fenêtre analytique apparaît si gestion analytique > à 2 axes.

Modification des factures

Cette option permet de modifier les factures. Une facture est modifiable tant qu'elle n'a pas été éditée. Par société, établissement, et par n° de facture ou de proforma vous accédez à toutes les zones précédemment saisies.

Edition des factures

Par société, établissement

Edition de

- '1' : Factures jamais éditées.
- '2' : Réédition des factures.
- '3' : Toutes (déjà édités et non édités).

Edition des proforma

'O'/'N'.

N° des factures

Mettez '*****' pour toutes.

Sinon 21 zones sont disponibles pour renseigner les n° de factures à éditer.

Nombre de lignes par page

A renseigner en fonction du nombre de lignes du formulaire '**facture**'.

Les statistiques sont toujours restituées dans la devise de la facture.

Edition des statistiques de facturation

Edition des statistiques de facturation par :

- Société
- Etablissement
- Exercice/Période
- Code tarif

L'édition des statistiques de facturation restitue (en lignes) les factures ou les proforma **éditées** et se présente de la façon suivante :

```
FAC207                Statistiques de facturation
20/11/98                QPADEV0037
10:45:41                DAVIDOL

Société . . . . . 00092    SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . . 01          ** Si tous Etablissements
Exercice/Période . . 19970 11
Code Tarif . . . . . E21          *** Si tous les Tarifs
Edition du mois . . . 0          (O/N)
Récapitulatif . . . . 0          (O/N)
Type de document . . " " Facture   P Pro-forma
                    * Facture et Pro-forma

Code présentation .

                    1 Affaires/clients    5 Clients/stat.
                    2 Clients/affaires    6 Stat./clients
                    3 Affaires/stat.      7 Clients
                    4 Stat./affaires      8 Affaires
                    9 Stat.

Nombre exemplaires . 01

F3=Fin    F4=Liste                F12=Ecr.Préc.
```

POUR L'EDITION PAR MOIS : 8 COLONNES

- 1^{ère} colonne : L'élément du code présentation choisi.
- 2^{ème} colonne : N° de la facture.
- 3^{ème} colonne : La quantité.
- 4^{ème} colonne : Le taux (prix unitaire) ou pourcentage.
- 5^{ème} colonne : Le montant de base (valeur).
- 6^{ème} colonne : Le montant total de la facture.
- 7^{ème} colonne : Le mode de calcul.
- 8^{ème} colonne : Le code de la devise.

Une totalisation de la colonne montant total est effectuée si l'état est mono-devise.

POUR L'ETAT RECAPITULATIF : 7 COLONNES

- 1^{ère} colonne : L'élément du code présentation choisi.
- 2^{ème} colonne : Total quantité de la période.
- 3^{ème} colonne : Total factures du mois de la période.
- 4^{ème} colonne : Prix moyen (col. 3 /col. 2) sur la période.
- 5^{ème} colonne : Total quantité à fin de période.
- 6^{ème} colonne : Total factures à fin de période.
- 7^{ème} colonne : Prix moyen à fin de période.

Un total général sur les montants est effectué si les factures sont mono-devise.

Consultation des factures

Cette option permet de consulter par affaire ou par client les éléments suivants (des factures éditées) :

- Code tarif.
- Mode de calcul
- Libellé
- Code statistique
- Les quantités
- Le montant

Un total général (affaire ou client) est effectué si la devise de facturation est unique. La consultation est proposée avec ou sans les factures proforma, sur une amplitude de période.

```

FAC310                Interrogation des factures
20/11/98              par client ou par n° affaire      QPADEV0037
10:50:27                                     DAVIDOL

Société . . . . . 00092    SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . . 01      GARCHES R D----

Pro-forma . . . . . N      (O/N)

N° Client . . . . .
ou N° affaire . . . 2 DEVEL  DEVEL

Date facture début . 01 11 1998
Date facture fin . .

F3=Fin    F4=Liste                                F12=Ecr.Préc.

```

```

FAC310                Interrogation des factures                20/11/98
                                                                10:51:25

Société . . . . . 00092    SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . . 01      GARCHES R D----
N° affaire . . . . . 2 DEVEL  DEVEL
Date de . . . . . 01 11 1998

Client      Tar Cal Libellé          Stat.  Solde-Qtés      Solde-Montant
-----
  F 98000001 19/11/1998  DVS
411000 1    FRS E20 FOURNITURES          222    1000,00          55000,00
411000 1    FRS E20 FOURNITURES          222     256,00          12288,00
411000 1    E21 E21 E21 QTE SAISIE +    222      20,00              20,00
  F 97000002 20/11/1998  DVS
411000 1    E20 E20 E20: QUANT ET PU    222     451,00          2255,00
411000 1    E21 E21 E21 QTE SAISIE +    222    5446,00          5446,00
  F 98000008 20/11/1998  DVS
411000 1    FRS E20 FOURNITURES          222      42,00          5166,00
411000 1    E21 E21 E21 QTE SAISIE +    222     545,00           545,00
TOTAUX ==>                DVS                7760,00          80720,00

F3=Fin                                F12=Ecr.Préc.

```

Consultation du chiffre d'affaires comptable

Cette option permet de visualiser le chiffre d'affaire comptable, c'est à dire le montant des factures comptabilisées (que le batch d'**ANAEL 21** ait été intégré ou non).

La consultation se fait par :

- Société/Etablissement.
- Pour un client ou tous.
- Pour une amplitude de périodes.

Et affiche par :

- Exercice/Période.
- Affaire (une ou toutes selon sélection).
- Devise (une ou toutes selon sélection).

Les informations suivantes :

- Montant des factures
- Montant des avoirs
- C.A net
- C.A cumulé par ligne si la consultation est mono-devise.

```
FAC302                Chiffre d'affaires comptable
20/11/98                QPADEV0037
10:53:43                DAVIDOL
```

```
Société . . . . . 00092    SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . . 01          ** Si tous Etablissements

N° Client . . . . . *****
N° affaire . . . . . * *****

Devise . . . . . ***

Période début. . . . 19980 11
Période fin . . . . .
```

F3=Fin F4=Liste

F12=Ecr.Préc.

```
FAC205                Déversement en comptabilité
30/11/98                QPADEV0046
12:01:13                DAVIDOL

Société . . . . . 00092    SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . .

Exercice/Période . . 19970 11

Intégration du batch  N      O/N

Si intégration des écritures:
  Liste des écritures.  N      O/N
  Anomalies seules . . N      O/N
  Contrôle . . . . . N      O/N
  Mise à jour . . . . N      O/N

F3=Fin                F12=Ecr.Préc.
```

Cette option consiste à déverser les factures dans le fichier batch (**FAN350P2**) d'**ANAEL 21**, et d'enchaîner ou non la génération du batch dans les fichiers comptables d'**ANAEL 21**.

Comptabilisation par :

- Société/Etablissement
- Pour un client ou tous
- Pour une amplitude de périodes

Intégration du batch :

'N' : Signifie que les écritures sont simplement alimentées dans le fichier batch d'**ANAEL 21 (FAN350P2)**.

'O' : Signifie que les écritures sont alimentées dans le fichier batch d'**ANAEL 21 (FAN350P2)** et que la mise à jour des écritures batch est enchaînée avec les paramètres demandés dans 'intégration' des écritures :

- Liste des écritures : O/N
- Liste des anomalies seulement : O/N
- Contrôle : O/N
- Mise à jour : O/N

Une fois que la comptabilisation avec ou sans intégration est demandée, qu'elle soit avec ou sans mise à jour, que le batch soit comptabilisé ou non (à cause des anomalies par exemple) ; il est impossible de redemander la comptabilisation par cette option.

Seule l'option '**Gestion des écritures batch**' d'**ANAEL 21** permet d'intégrer les écritures.

REMARQUE

La facturation alimente tous les montants dans le fichier batch, et ne donne donc pas la main à **ANAEL 21** (sur les calculs).

Numérotation des factures

Le numéro se décide par environnement, toutes sociétés confondues. Vous pouvez opter pour une numérotation par :

- Société
- Société/ Exercice
- Société/ Exercice / Période
- Société/ Etablissement
- Société/ Etablissement/ Exercice
- Société/ Etablissement/ Exercice / Période

TNROFAM	Numérotation des factures	
30/11/98		QPADEV0046
12:06:31		DAVIDOL
Société.	O	(O/N)
Etablissement.	O	(O/N)
Exercice	O	(O/N)
Période.	N	(O/N)
F3=Fin		F12=Ecr.Préc.

Par défaut la numérotation est proposée par Société/Exercice.

--	--	--	--	--	--	--	--

①

②

③

	Valeur	Commentaire
①	98 (année)	Si exercice 1998 (et si n° par exercice).
②	01 (période)	Si période janvier (et si n° par période sinon 00).
③	0001	N° qui s'incrémente de 1 en 1 (sur les 4 derniers caractères en fonction de la numérotation choisie (Société, Société/Exercice, Société/Exercice/Période))

Détopage des factures éditées

```

FAC225                Détopage des factures éditées
20/11/98
10:56:06

                                QPADEV0037
                                DAVIDOL

Société. . . . . 00092 SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement . . . 01

Factures . . . . .      à

F3=Fin    F4=Liste                                F12=Ecr.Préc.
    
```

Cette option est à manipuler avec précaution. En effet des factures éditées sont toujours 'ré-éditable' tant qu'elles n'ont pas été comptabilisées.

Si vous voulez rééditer une facture comptabilisée, pour duplicata par exemple, vous devez au préalable détoper la facture éditée.

Par Société/Etablissement, renseigner le numéro de facture.

Détopage des factures comptabilisées

Cette option est également à manipuler avec précaution. Son utilisation peut se justifier dans le cas où des factures comptabilisées (option comptabilisation du menu **FACT 21**) auraient été supprimées dans le fichier batch d'**ANAEL 21**⁷ du menu comptabilité générale.

Pour pouvoir re-comptabiliser ces factures, il faudra :

- Détoper le ou les factures supprimées du batch
- Editer les factures
- Comptabiliser les factures

La sélection se fait par Société/Etablissement et N° de facture.

Epuration des factures

FAC215	Epuration des factures		QPADEV0037
20/11/98			DAVIDOL
11:03:13			
Société	00092	SOCIETE JBA PRESYS->	
Etablissement	01		
Type de Facture . . .	F	F = Facture	
		P = Pro-forma	
		* = Facture et Pro-forma	
Jusqu'à			
Exercice/Période . . .			
F3=Fin	F4=Liste	F12=Ecr.Préc.	

Seule cette option permet d'épurer le fichier des factures.

La sélection se fait par :

- Société/Etablissement
- Type de facture (facture et/ou proforma)
- Jusqu'à un exercice/période

Après épuration, il est impossible de demander des traitements, notamment statistiques.

Le but de cette option est surtout d'épurer les factures d'un ou des exercices antérieurs.

⁷ Option traitement batch écriture